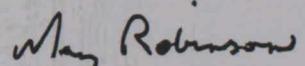


## ***Avant-propos de M<sup>me</sup> Mary Robinson, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme***

En ce cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la communauté internationale est appelée à renouveler son engagement à faire des principes de la Déclaration une réalité quotidienne pour tous les êtres humains. Le thème de cette année – « Tous les droits de l'homme : nos droits à tous » – inspire de nombreuses initiatives qui se déroulent présentement à travers le monde en vue de faire connaître davantage les droits de l'homme par l'éducation et la diffusion d'une information pertinente. Je me réjouis de ces initiatives, car je suis convaincue que nous ne pouvons maîtriser notre destin et exercer et défendre efficacement nos droits fondamentaux sans une connaissance complète des droits de l'homme. Ces initiatives contribueront en outre au développement d'une culture mondiale des droits de l'homme – outil indispensable à la mise en place des conditions qui concourent non seulement au plein épanouissement des individus, mais aussi au respect et à la compréhension mutuels des peuples et des pays.

La communauté internationale ne saurait pourtant se déclarer satisfaite du bilan actuel des droits de l'homme à l'échelle de la planète. À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, nous sommes toujours aux prises avec des problèmes redoutables – la pauvreté et la famine endémiques, le sous-développement, des systèmes de soins de santé et d'éducation inférieurs aux normes acceptées, des millions de réfugiés et de personnes déplacées dans leur propre pays, la violence à l'égard des femmes et des enfants, la discrimination raciale, les exécutions sommaires, la torture. Ce ne sont là que quelques-uns des obstacles que nous devons surmonter. Aucun pays ne peut se targuer de posséder une fiche impeccable à ce chapitre : des améliorations sont possibles, voire nécessaires, dans toutes les régions du globe. Au demeurant, tous les espoirs restent permis. Je constate, en effet, que le mouvement en faveur des droits de l'homme prend de plus en plus d'ampleur à l'échelle mondiale, que le désir de mettre fin aux graves violations des droits manifeste un regain et que les pays souhaitent assumer leurs responsabilités à cet égard et consacrer leurs efforts au renforcement de leurs propres ressources et capacités. En outre, les gouvernements et les organisations non gouvernementales unissent leurs efforts à ceux des organisations régionales et internationales pour promouvoir les droits de l'homme. Au sein même des Nations Unies, dans la foulée de l'appel lancé par la Conférence mondiale sur les droits de l'homme et sous la direction du Secrétaire général, M. Kofi Annan, les droits de l'homme sont en voie d'être intégrés dans tous les programmes et les activités de l'Organisation.

En cette année commémorative, je suis très heureuse de voir le grand intérêt qui se manifeste envers l'action des Nations Unies dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme, et je crois que, grâce à l'appui de ceux et celles à qui le sujet tient à cœur, nous pourrons accroître l'efficacité de cette action. Notre but principal est d'aider les gouvernements et la société civile dans leurs efforts en vue de promouvoir et de protéger les droits de l'homme; or, les activités des mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies, qui comprennent des organes intergouvernementaux et d'autres constitués d'experts indépendants, jouent à cet égard un rôle considérable. Grâce à l'initiative et à l'appui du gouvernement du Canada, Internet des droits humains a réalisé le présent document, qui renferme un examen des actions menées par les instances chargées de surveiller les progrès des droits de l'homme à l'échelon national. J'ai bon espoir que cette publication très utile, qui représente un apport important à la commémoration du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle, concourra également à faire mieux connaître les travaux des Nations Unies.



Mary Robinson

Genève, le 18 mai 1998